

Inscris-TOI

Guide pour les parents

Année scolaire 2025-2026

23 avril 2026



Service de l'organisation
et du transport scolaire

Centre
de services scolaire
Marie-Victorin

Québec 

Table des matières

[Accès à la console d'admission](#)

[Création d'un compte](#)

[Page d'accueil de la console](#)

[Création d'une demande d'admission](#)

[Modification d'une demande d'admission](#)

[Processus de sélection](#)

[Répondre à une admission](#)

[Demande pour les projets pédagogiques particuliers](#)

[Demande de choix d'école et demande de choix d'école extraterritoriale](#)

[Demande pour les élèves de 4 ans](#)

SOUTIEN AVEC LA CONSOLE INSCRIS-TOI

Soutien aux parents et aux utilisateurs des écoles, contactez le service de l'organisation et du transport scolaire (SOTS) à organisation_scolaire@csmv.qc.ca.

Inscrire dans l'objet du courriel : « *Type de la demande - nom, prénom de l'élève* ».

Exemple : PPP primaire - Côté, Jérémy (#2991234)

L'inscription dans un programme contingenté doit se faire en deux étapes, l'étape d'admission et l'étape d'inscription. Peu importe si votre enfant est admis dans la console Inscris-TOI, vous devrez procéder à une inscription officielle à l'école qui l'a admis.

Accès à la console d'admission

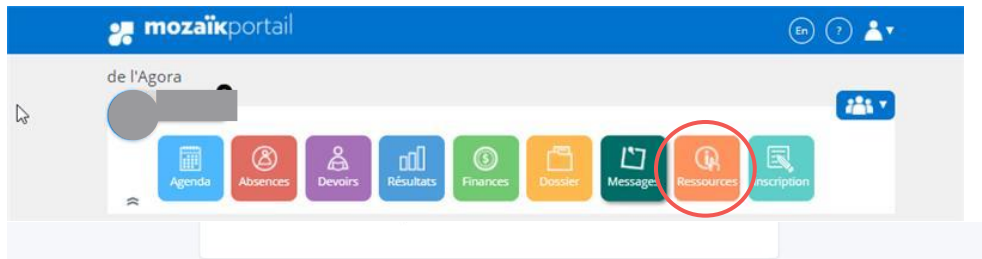
C'est dans cette console que toutes demandes parmi les offres de service suivantes doivent être signifiées.

- Projet pédagogique particulier (PPP) du préscolaire et du primaire
- Projet pédagogique particulier (PPP) du secondaire
- Maternelle 4 ans classe ordinaire
- Passe-Partout
- Maternelle 4 ans classe spécialisée
- Demande de choix-école (DCE) et demande de choix-école extraterritoriale (DCEE) du préscolaire et du primaire
- Demande de choix-école (DCE) et demande de choix-école extraterritoriale (DCEE) du secondaire

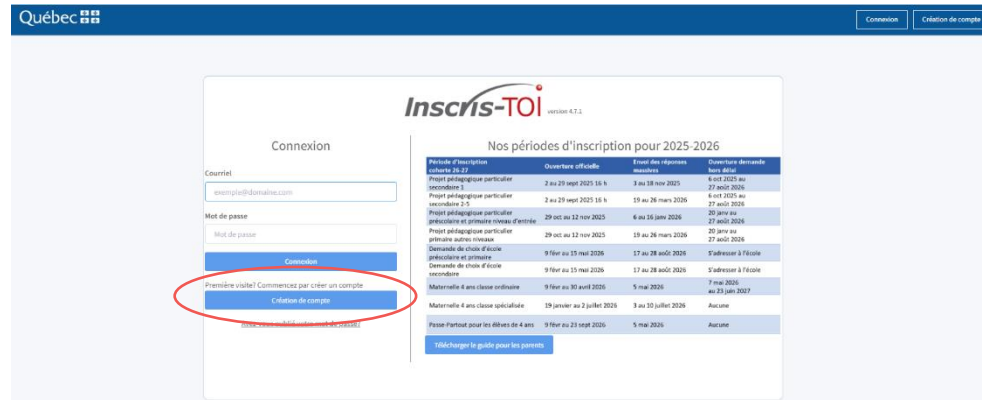
Le lien pour accéder à la console d'inscription *Inscris-TOI* est :

https://admission_ppp.cssmv.gouv.qc.ca/Login

Le lien est accessible à partir du site internet du Centre de services scolaire Marie-Victorin et il est également disponible via le portail Mozaïk, dans la tuile orange « Ressources », sous Centre de services scolaire.



Lors d'une première connexion, cliquer sur « Création de compte ».



Création d'un compte

Le parent qui se crée un compte sera responsable du suivi de l'inscription. Un élève ne peut être lié qu'à un seul parent. L'adresse courriel devra être valide tout au long du processus.

Pour que la demande se relie avec le dossier scolaire de votre enfant, l'adresse courriel doit être l'une de celles utilisées par l'école pour communiquer avec vous.

Québec

Connexion Création de compte

Message

Inscription

Identification du répondant (parent ou tuteur)

Prénom*

Nom*

Lien avec l'élève* Choisir...

Courriel*

Mot de passe*

Confirmation du courriel*

Confirmation du mot de passe*

Veuillez entrer le texte ci-dessous

QJHNP

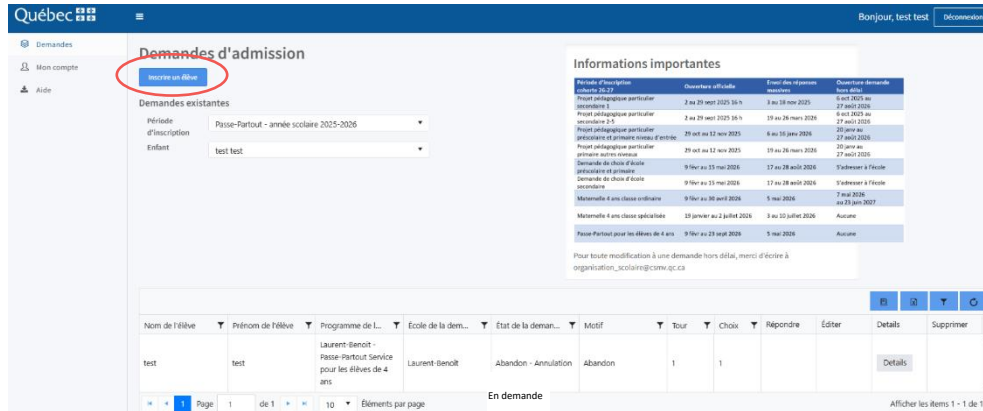
Reproduction

Soumettre

Remplir le formulaire et cliquer sur « **Soumettre** ».

Après la création du compte, retourner à la page d'accueil. Saisir votre courriel et votre mot de passe nouvellement créés et sélectionner « **Connexion** » pour accéder à la page d'accueil de la console.

Page d'accueil de la console



Pour créer une nouvelle demande d'admission, cliquer sur « **Inscrire un élève** ».

Après la création de votre demande, sur la page principale s'affichent les demandes créées. Pour les visualiser, vous devez sélectionner votre période d'inscription et au besoin le nom de l'enfant à visualiser. Pour l'instant, les états de vos demandes seront « **En demande** », mais éventuellement ces états seront modifiés lors du processus de sélection.

Pendant la période d'ouverture officielle, vous pouvez :

- « **Éditer** » pour modifier vos choix et leur ordre de préférence (si plus d'un choix possible).
- « **Supprimer** » pour supprimer la demande d'admission incluant tous les choix de programmes effectués. Pour ne retirer qu'un seul choix de programme, cliquer sur Éditer et sélectionner « **Aucun choix de programme** ».

Voici les différentes dates pour nos périodes d'inscription :

Période d'inscription cohorte 26-27	Ouverture officielle	Envoi des réponses massives	Ouverture demande hors délai
Projet pédagogique particulier secondaire 1	2 au 29 sept 2025 16 h	3 au 18 nov 2025	6 oct 2025 au 27 août 2026
Projet pédagogique particulier secondaire 2-5	2 au 29 sept 2025 16 h	19 au 26 mars 2026	6 oct 2025 au 27 août 2026
Projet pédagogique particulier préscolaire et primaire niveau d'entrée	29 oct au 12 nov 2025	6 au 16 janv 2026	20 janv au 27 août 2026
Projet pédagogique particulier primaire autres niveaux	29 oct au 12 nov 2025	19 au 26 mars 2026	20 janv au 27 août 2026
Demande de choix d'école préscolaire et primaire	9 févr au 15 mai 2026	17 au 28 août 2026	S'adresser à l'école
Demande de choix d'école secondaire	9 févr au 15 mai 2026	17 au 28 août 2026	S'adresser à l'école
Maternelle 4 ans classe ordinaire	9 févr au 30 avril 2026	5 mai 2026	7 mai 2026 au 23 juin 2027
Maternelle 4 ans classe spécialisée	19 janvier au 30 avril 2026	3 au 10 juillet 2026	S'adresser à l'école
Passe-Partout pour les élèves de 4 ans	9 févr 2026 – à déterminer	5 mai 2026	7 mai au 23 septembre 2026

Création d'une demande d'admission

Bienvenue sur la console Inscris-Toi du Centre de services scolaire Marie-Victorin

Inscription

Période d'inscription
Sélectionner...

Identification de l'élève
Code permanent Informations partielles Sans informations

Veillez saisir le code permanent de votre enfant*

ABCD12345678

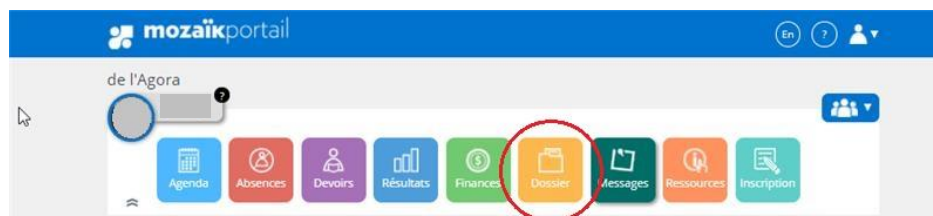
Le code permanent (composé de 4 lettres et 8 chiffres) peut être trouvé sur le bulletin scolaire ou dans Mozaïk Portail sur la tuile Dossier.

Soumettre

Retour

Sélectionner la période d'inscription (l'offre de service) pour laquelle vous voulez déposer votre demande. Selon la période d'inscription, il peut y avoir jusqu'à 3 façons de débiter sa demande :

Code permanent : Le code permanent (composé de 4 lettres et 8 chiffres) se situe sur le bulletin scolaire ou encore sur le portail Mozaïk en choisissant la tuile dossier.



Informations partielles : Saisir le nom, prénom et la date de naissance de votre enfant.

Identification de l'élève
Code permanent Informations partielles Sans informations

Prénom*

Nom*

Date de naissance (AAAA-MM-JJ)*

Soumettre

Lorsque l'adresse courriel au dossier scolaire est la même que pour votre compte **Inscris-TOI** et que les données d'identification sont valides, le formulaire sera prérempli avec ses informations dans des cases grisées.

Identification de l'élève

Veuillez saisir le code permanent de votre enfant [grisé] Date de naissance (AAAA-MM-JJ) [grisé]

Prénom [grisé] Nom [grisé]

Identification du répondant (parent ou tuteur)

L'adresse a été trouvée dans la base de données du centre de services scolaires

Établissement scolaire actuel

École fréquentée présentement [grisé] secondaire de l'Agora

Nom de l'enseignant(e) [grisé]

Prendre note que l'adresse principale au dossier scolaire de votre enfant est celle qui est utilisée pour déterminer si votre enfant demeure dans le secteur du programme demandé.

Sans informations : Saisir toutes les informations sur le formulaire d'admission. Si votre enfant fréquente notre Centre de services scolaire, nous relierons la demande à son dossier scolaire ultérieurement.

Si votre adresse ne figure pas dans la liste déroulante, vous pouvez cliquer sur **Entrer l'adresse manuellement si adresse non trouvée. Cependant, lors d'une saisie manuelle d'adresse, pour les types de demandes qui priorisent un secteur distinct au Centre de services scolaire, la console ne peut déterminer si l'adresse appartient au secteur : votre demande sera considérée **hors secteur ou hors territoire**.**

Bienvenue sur la console Inscris-Toi du Centre de services scolaire Marie-Victorin

Inscription

Identification de l'élève

Prénom* [] Nom* []

Date de naissance (AAAA-MM-JJ)* [9999-mm-jj]

Identification du répondant (parent ou tuteur)

Prénom* [] Nom* []

Lien avec l'enfant* Choisir... [v]

Courriel* [] Confirmation du courriel* []

Mot de passe* [] Confirmation du mot de passe* []

Entrer l'adresse manuellement si adresse non trouvée

Numéro civique (saisir en premier) []

Saisissez le nom de votre rue pour trouver votre adresse* []

Téléphone à la maison* [123-456-7890] Cellulaire [123-456-7890]

Établissement scolaire actuel

Est-ce que votre enfant fréquente une école du Centre de services scolaire Marie-Victorin? Oui Non, autre école Non, aucune école fréquentée

École fréquentée présentement* [Entrez le nom de l'école et le centre de services scolaire de votre enfant]

Participation à un programme particulier [S'il y a lieu, entrez le nom du programme]

Nom de l'enseignant(e)* []

*Les champs suivis d'un « * » doivent obligatoirement être remplis.*

SÉLECTION DES PROGRAMMES DÉSIRÉS

Sélectionner le niveau scolaire de l'an prochain puis indiquer l'école et le programme désirés.

Pour les demandes de projets pédagogiques particuliers durant la période d'ouverture officielle, indiquer jusqu'à trois choix de programmes placés selon votre **ordre de préférence**. Pour ne choisir seulement qu'un ou deux programmes, sélectionner « **Aucun choix de programme** » pour les autres choix. Chaque programme est associé à l'école à laquelle il est donné.

Niveau scolaire de l'an prochain	Choisir...
Premier choix	
Choix de l'école	Choisir...
Demande	Choisir...
Url	
Deuxième choix	
Choix de l'école	Choisir...
Demande	Choisir...
Url	
Troisième choix	
Choix de l'école	Choisir...
Demande	Choisir...
Url	

Cliquer ensuite sur **Enregistrer** pour compléter votre demande. Elle s'affichera sur la page d'accueil d'Inscri-Toi comme étant **En demande – État initial**.

Vous recevrez dans les prochaines minutes un courriel qui confirme la création de votre demande. Si ce n'est pas le cas et que vous ne recevez pas cette confirmation, c'est qu'elle n'a pas été complétée correctement et est inexistante dans la console. Vous devez refaire une nouvelle demande pour laquelle vous recevrez un courriel de confirmation.

Pour les autres types de demandes, vous ne pouvez indiquer qu'un **seul choix** d'école et de programme.

TRAITEMENT DES DEMANDES SELON LE SECTEUR ET LE TERRITOIRE

La console détermine si vous faites partie du secteur de l'école désirée et si vous habitez sur le territoire du Centre de services scolaire Marie-Victorin. Pour certains types de demandes, les élèves du secteur du programme sont d'abord priorités. Si des places sont toujours disponibles, la sélection se fera parmi les élèves habitant sur le territoire du Centre de services scolaire qui ne sont pas dans le secteur du programme et finalement parmi les élèves demeurant hors du territoire du Centre de services scolaire.

Pour les élèves déménageant avant la première journée de classe, le rang devra être recalculé. Si avec son nouveau rang, il n'est plus parmi les élèves admis, il retombera en liste d'attente.

Vous ne pouvez soumettre qu'une seule demande hors secteur ou une seule demande hors territoire.

DEMANDES HORS DES PÉRIODES D'ADMISSION OFFICIELLE

Consulter la section spécifique à chacune des périodes d'inscriptions pour savoir comment faire une demande pour une période d'inscription spécifique.

CRITÈRES D'ADMISSION ET DE SÉLECTION DES PROGRAMMES OU DES SERVICES

Chaque programme ou offre de service possède ses propres critères d'admission et de sélection. Pour certains programmes, le bulletin scolaire de l'année scolaire précédente, des examens, des auditions ou le dépôt de document peuvent aussi être nécessaires afin que la demande soit admissible.

Lire attentivement le courriel que vous recevrez après la création de la demande.

Les critères d'admission et de sélection sont déterminés dans les deux politiques suivantes :

[Politique d'admission et d'inscription de la formation générale des jeunes](#)

[Politique Projets pédagogiques particuliers – Admission et sélection cohorte 2026-2027](#)

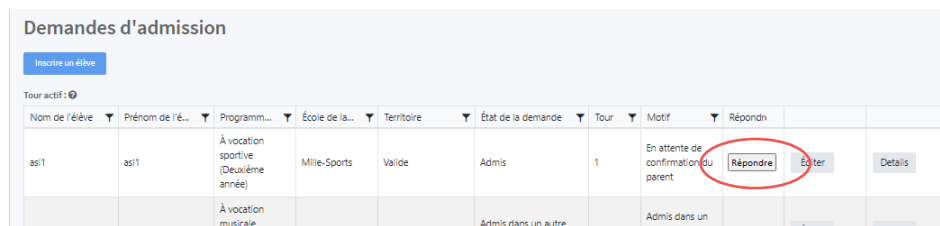
Processus de sélection

Les élèves sont classés en rang selon les critères de sélection des programmes ou des offres de service.

Les parents sont avisés par courriel de la réponse pour leur demande. Voici les possibilités de réponse :

- **ADMIS** : Il figure parmi les élèves admis de l'école. Le parent doit alors CONFIRMER ou DÉCLINER cette admission **dans le délai imparti**. **Une fois ce délai écoulé, nous considérons alors l'admission comme Offre refusée par le parent.**

Pour confirmer ou décliner une place offerte, cliquer sur le lien dans le courriel reçu ou encore se connecter à la console et cliquer sur le bouton **Répondre** au bout de la ligne du programme « Admis ». Vous avez alors la possibilité de confirmer ou de décliner l'admission.



Nom de l'élève	Prénom de l'é...	Programm...	École de la...	Territoire	État de la demande	Tour	Motif	Répondre		
asi1	asi1	À vocation sportive (Deuxième année)	Mille-Sports	Valide	Admis	1	En attente de confirmation du parent	Répondre	Écarter	Détails
		À vocation musicale			Admis dans un autre		Admis dans un			

Le cas échéant, il ne participera pas aux autres tours de sélection, peu importe que l'admission soit confirmée ou déclinée.

EN ATTENTE : L'élève est mis sur la liste d'attente. Si des élèves admis déclinent leur admission, les responsables du programme admettent alors les prochains élèves en liste d'attente.

Prendre note que les élèves **en attente** peuvent être admis à tout moment jusqu'à la rentrée scolaire prochaine ou quelques jours après, selon la période d'inscriptions.

Si le parent a déjà confirmé une place dans un programme du même type pour le même enfant, il peut choisir de conserver cette place ou d'accepter la nouvelle place qui leur est offerte.

- **NON ADMIS** : L'élève n'est pas admis par l'école, le motif est indiqué.
- **DÉPART** : Annulation d'une demande pour un désistement ou pour une demande qui n'est pas nécessaire.

Pour les élèves **admis** ou **en liste d'attente**, votre rang est visible à côté de votre demande et peut varier selon le nombre d'élèves encore admis ou en liste d'attente.

Voici l'ordre de sélection des demandes :

1. Choix des élèves du secteur
2. Choix des élèves hors secteur, mais habitant le territoire du Centre de service scolaire
3. Choix des élèves hors territoire du Centre de services scolaire
4. Choix des élèves reçus après la période d'ouverture officielle

Projets pédagogiques particuliers

Projets pédagogiques particuliers du primaire :

<https://cssmv.gouv.qc.ca/admission-et-inscription/inscription-maternelle-primaire-ecole-vocation-particuliere/>

Projets pédagogiques particuliers du secondaire :

<https://cssmv.gouv.qc.ca/admission-et-inscription/inscription-secondaire-ppp-ecole-alternative/>

- L'envoi des réponses se fait en fonction de l'ordre des choix.
- Les élèves de tous les niveaux qui souhaitent intégrer un projet pédagogique particulier doivent s'inscrire par la console.
- Les programmes doivent être priorisés selon votre ordre de préférence. Cette priorisation est importante dans le processus de sélection.
- Les critères d'admission et de sélection des programmes peuvent varier pour chaque cohorte.
- Une seule demande hors secteur est possible.
- Une seule demande hors territoire est possible.

MODIFICATION DE L'ORDRE DES CHOIX APRÈS LA FERMETURE D'UNE PÉRIODE D'INSCRIPTION OFFICIELLE

Il est possible de modifier l'ordre des choix après la période de fermeture officielle et avant l'analyse des demandes en envoyant un courriel à organisation_scolaire@csmv.qc.ca. L'objet du courriel doit être « Type de demande - nom, prénom de l'enfant ». Exemple : PPP primaire - Côté, Jérémy (#2991234). Cependant, il n'est pas possible d'ajouter un nouveau programme à la demande d'admission.

- Pour les demandes de secondaire UN, la date limite est : **28 octobre 2025 9 h**
- Pour les demandes au préscolaire et primaire la date limite est : **19 décembre 2025 9 h**
- Pour les demandes de secondaire DEUX à CINQ et pour les demandes du primaire des autres niveaux que le niveau d'entrée, la date limite est : **16 mars 2026 9 h**

DÉTERMINER SI L'ENVOI DU BULLETIN SCOLAIRE EST NÉCESSAIRE

Pour l'étude de votre demande, il peut être nécessaire de nous envoyer le bulletin scolaire de votre enfant de l'année **dernière s'il ne fréquentait pas l'une des écoles de notre Centre de services scolaire**. Merci d'envoyer le bulletin de l'année scolaire précédente à :

organisation_scolaire@csmv.qc.ca

DEMANDE D'ADMISSION AUX NIVEAUX AUTRES QUE LE PREMIER NIVEAU D'UN PROGRAMME

La demande doit être présentée dans la période d'inscription correspondante. Après l'évaluation de ces demandes, les demandes respectant les critères du programme seront placées en attente et en rang entre le 17 et le 26 mars 2026. Les élèves seront ensuite admis entre le mois d'avril et la rentrée scolaire selon le nombre de places libres au niveau désiré. Le fonctionnement par ordre des choix s'appliquera également.

FAIRE UNE DEMANDE APRÈS LA PÉRIODE D'OUVERTURE OFFICIELLE

Après la période d'ouverture officielle, la console sera ouverte pour accepter les demandes hors délai.

Il ne sera possible que de créer la demande, sans possibilité de modification ultérieure.

Un seul choix de programme est possible pour les demandes hors délai. Si vous deviez modifier cette demande, merci d'envoyer un courriel à : organisation_scolaire@csmv.qc.ca.

L'objet du courriel doit être « *Type de demande - nom, prénom de l'enfant* ». Exemple : *PPP primaire - Côté, Jérémy (#2991234)*.

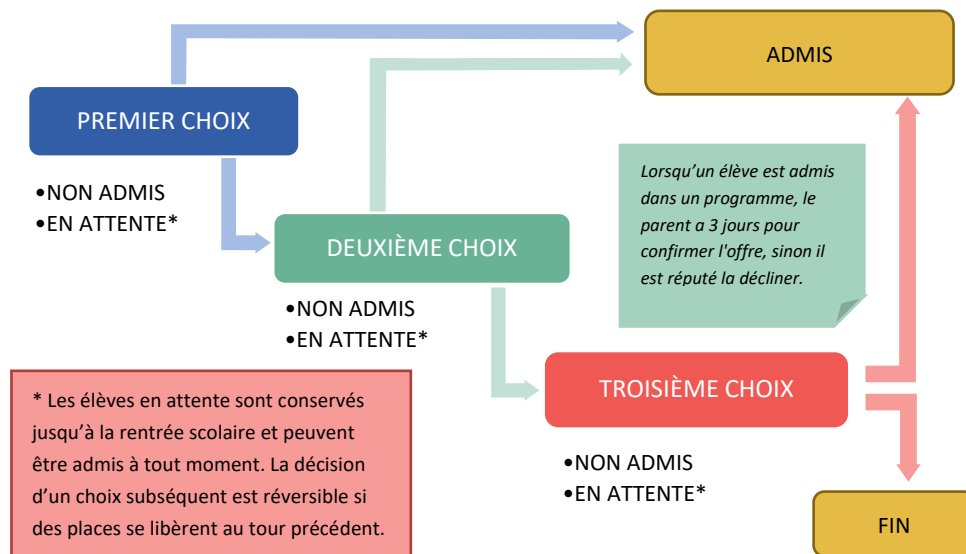
CHOIX DES PROGRAMMES SELON L'ORDRE DE PRÉFÉRENCE

Au Centre de services scolaire Marie-Victorin, en plus d'offrir le **programme ordinaire** aux élèves de leur secteur, nos écoles proposent un éventail de **22 projets pédagogiques particuliers**. Les demandes d'admission s'effectuent avec la console « Inscris-toi ».

Dans la console « **Inscris-TOI** », les parents indiquent sur le formulaire électronique jusqu'à trois choix de programmes pour leur enfant, **par ordre de préférence**. Cet ordre est très important puisque la sélection des élèves, pour chaque programme, s'effectue en plusieurs phases; la sélection se fait d'abord parmi ceux qui ont indiqué le programme en tant que premier choix. Un élève qui a été admis dans son programme n'est alors pas admissible aux sélections pour les programmes choisis dans les autres positions.

La sélection se fait d'abord parmi les élèves qui ont présenté une demande durant l'ouverture de la période d'inscription. Si des places demeurent disponibles à la suite de la sélection des élèves du 1^{er} choix, le comblement des places vacantes se fait parmi ceux qui ont placé le programme en 2e choix* et **qui n'ont pas été admis au 1^{er} choix**. Le même processus se répète pour les choix suivants.

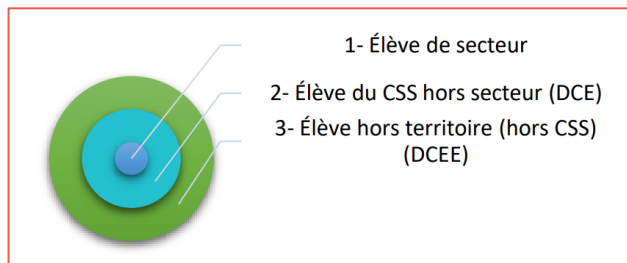
Le choix des programmes devra être bien réfléchi, car plus les tours avancent plus les chances d'être sélectionnés diminuent. De plus, si toutes les places disponibles se comblent avec les élèves inscrits dans les délais et en 1^{er} choix, les élèves ayant mis le programme aux choix suivants seront alors en liste d'attente.



Demande de choix d'école et demande de choix d'école extraterritoriale

<https://cssmv.gouv.qc.ca/admission-et-inscription/demande-de-choix-ecole-et-demande-de-choix-decole-extraterritoriale/>

- Ce type de demande n'est pas disponible pour les projets pédagogiques particuliers.
- Une seule demande de choix-école ou de choix-école extraterritorial peut être effectuée.
- Les demandes doivent être effectuées annuellement.
- Pour les élèves inscrits dans un projet pédagogique particulier, la demande d'admission à un projet pédagogique particulier remplace la demande de choix d'école, le parent n'a pas à faire d'autres démarches.
- Chaque parent a 24h pour répondre par courriel à l'offre qui lui aura été soumise.
- L'adresse saisie détermine si c'est une demande de choix-école extraterritoriale.
- Ordre de traitement des demandes :



Faire une demande après la période d'ouverture officielle

Veuillez contacter l'école désirée.

Demande pour les élèves de 4 ans

<https://cssmv.gouv.qc.ca/admission-et-inscription/?etape=services-eleves-4-ans>

Il y a trois offres de services pour les élèves de 4 ans :

- **Maternelle 4 ans** : Favoriser le développement des compétences selon le programme cycle. Volet Parents-enfants pour accompagner le parent vers le monde scolaire
- **Maternelle 4 ans classe spécialisée** : Enfants ayant une déficience attestée par un professionnel qualifié entraînant une incapacité significative et persistante et qui sont sujet à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activité courante.
- **Passe-Partout** : Préparation de l'enfant à son entrée en maternelle 5 ans par des rencontres d'une demi-journée chaque semaine à l'école de la mi-septembre à la mi-juin.

Faire une demande après la période d'ouverture officielle

Maternelle 4 ans :

Pour une fréquentation en 2025-2026, la console sera ouverte pour accepter les demandes hors délai.

Il ne sera possible que de créer la demande, sans possibilité de modification par la console.

Si vous souhaitez modifier cette demande, merci d'envoyer un courriel à :

organisation_scolaire@cssmv.qc.ca L'objet du courriel doit être « *Type de demande - nom, prénom de l'enfant* ». Exemple : *PPP primaire - Côté, Jérémy (#2995555)*.

Maternelle 4 ans classe spécialisée :

Contactez l'école de votre secteur.

Passe-Partout :

Contactez l'école désirée.